

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 avril 2008

---

**COUR DES COMPTES ET CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES - (n° 742)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 42

présenté par  
le Gouvernement

-----  
**ARTICLE 11**

Dans l'alinéa 5 de cet article, substituer aux mots :

« leur égard, les comptables concernés sont déchargés de leur »

les mots :

« son égard, le comptable concerné est déchargé de sa ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.